

cord aérien bilatéral, au sujet de l'imposition par ce gouvernement d'une surtaxe punitive sur les vols des compagnies canadiennes, ce qui a occasionné à ces compagnies des pertes considérables?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Sauf erreur, la Commission canadienne des transports a demandé au ministre des Affaires extérieures de faire enquête auprès du gouvernement espagnol dans le sens indiqué par le représentant.

L'hon. M. Lambert: Dans l'intervalle, le gouvernement envisage-t-il des mesures à l'égard des lignes aériennes espagnoles qui desservent le Canada pour éviter que les intérêts canadiens soient impunément lésés?

L'hon. M. Jamieson: Je vais y réfléchir, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos de nos projets d'aujourd'hui. Je le fais sous forme d'une question au président du Conseil privé. Étant donné que la tribune des journalistes nous a tous invités ce soir à une réception et l'a fait sans aucune discrimination, le président du Conseil privé peut-il nous assurer que la Chambre ne siégera pas après six heures pour que nous puissions accepter l'invitation.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, je suis intrigué par le fait que l'honorable représentant semble impatient de prendre un verre, mais je ferai de mon mieux pour faire droit à sa demande assez inhabituelle.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est de l'orangeade qu'ils servent.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LES SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

BILL RELATIF AUX RENSEIGNEMENTS À FOUR-
NIR, AUX PRÊTS ET PLACEMENTS, AUX
TRANSFERTS D'ACTIONS, ETC.

L'ordre du jour appelle:

Deuxième lecture et renvoi au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques du Bill C-179, loi concernant les sociétés d'investissement.—*Le ministre des Finances.*

M. W. G. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet de la mesure qu'on vient de mettre en délibéra-

tion. Comme mon rappel au Règlement va droit au cœur de la question de savoir si cette mesure peut être soumise à la Chambre, il vaut mieux, je crois, que je l'invoque dès maintenant. En bref, voici l'essentiel de mon rappel: pour ce qui est de la mesure en question, on n'a pas respecté les exigences de l'article 62(2) du Règlement. Permettez-moi de vous citer quelques lignes de cet article:

Le message et la recommandation du Gouverneur général ...

Je m'interromps ici pour dire qu'il s'agit, bien entendu, du message mentionné à l'article 54 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique selon lequel, en vertu d'un décret constitutionnel, toute question financière doit être précédée par un message du Gouverneur général.

... à l'égard de tout projet de loi comportant l'affectation d'une taxe ou de tout impôt doivent être imprimés au *Feuilleton* des avis et dans les *Procès-verbaux* au moment où ladite mesure est sur le point d'être présentée, et le texte de ladite recommandation doit figurer dans ledit projet de loi ou y être annexé.

• (3.30 p.m.)

Je signale à Votre Honneur que la Chambre a adopté cette procédure afin que soit respecté l'article 54 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Elle exige trois choses: premièrement, que le message et la recommandation du Gouverneur général soient imprimés au *feuilleton* des avis lors de la présentation de la mesure; deuxièmement, que le message et la recommandation soient aussi imprimés dans les *Procès-verbaux* au moment où la mesure est sur le point d'être présentée; troisièmement, que le texte des recommandations figure dans tout projet de loi ou y soit annexé.

Un examen des documents nous révèle qu'au *Feuilleton* du 15 janvier figure un bill intitulé: loi concernant les sociétés d'investissement, et inscrit au nom du ministre des Finances (M. Benson). Il s'accompagne d'une recommandation qui, à première vue, semble embrasser toutes les dispositions du projet de loi.

Puis le lundi 19 janvier, en l'absence du ministre des Finances, le président du Conseil privé (M. Macdonald), au nom de M. Benson—témoin le fascicule n° 47 des *Procès-verbaux* du lundi 19 janvier—appuyé par M. Olson, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill C-179, loi concernant les sociétés d'investissement, qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.